2 février 2021

L’honorable Marc Garneau

Ministre des Affaires étrangères

Bureau de la Chambre des communes

Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Courriel : marc.garneau@parl.gc.ca

**Objet : Où se trouve Huseyincan Celil?**

Monsieur le Ministre,

Suite à une publication de l’ACAT Canada, je prends le temps de vous écrire pour que des actions concrètes soient entreprises en Chine.

En novembre dernier, nous apprenions que le sous-comité des droits internationaux de la personne du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international de la Chambre des communes (SDIR) déclarait qu’un génocide de la minorité ouïgoure est en cours dans la province du Xinjiang, en Chine. Cette crise des droits de la personne ne peut pas être tolérée. Nous félicitons le Canada de cette déclaration.

Toutefois, emprisonné depuis 2006 dans cette province, le Canadien d’origine ouïgoure Huseyincan Celil est disparu depuis 2014. Nous comprenons que la situation diplomatique est délicate avec la Chine, et que la détention de Michael Kovrig et Michael Spavor vous préoccupe. Mais il ne faut pas oublier M. Celil, qui a été torturé en prison et qui mérite l’attention du Canada tout autant que les deux Michael.

Comme l’affirmait le SDIR dans son communiqué du 20 novembre 2020 : « [S]i la communauté internationale ne condamne pas les violations des droits de la personne commises par le gouvernement de la Chine dans la province du Xinjiang, un précédent sera établi et ces méthodes seront adoptées par d’autres régimes. La complaisance est accentuée par le manque d’accès au Xinjiang, par l’absence de liberté de la presse et par le musellement et le harcèlement des Ouïghours qui vivent à l’étranger. Le gouvernement de la Chine n’a pas encore subi les conséquences de ses actes. »

Par la présente, je vous demande d’agir auprès de la Chine pour protéger les droits des Ouïgours, mais surtout d’investiguer afin que l’on sache ce qui est arrivé à Huseyincan Celil depuis sa disparition en 2014. Son épouse et sa famille ont le droit de savoir s’il est encore vivant, et dans quelles conditions.

Je fais appel à votre humanisme pour protéger les droits des Ouïgours en Chine de même que ceux de M. Celil, afin de mettre en œuvre tous les outils à votre disposition pour obtenir la libération de ce dernier, comme le demande le SDIR.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l’expression de mon plus grand respect.

Signature Nom Adresse